

Revue de l'Association Francophone Internationale de Recherche Scientifique en Éducation
www.la-recherche-en-education.org

N° 6 (2011), pp. 56-82

Les intentions d'orientation de futurs bacheliers du second degré congolais

Joseph Akondzo Nguiambo

Université Marien Ngouabi, Brazzaville
akondzo_nguiambo@yahoo.fr

Martial Mathieu Kani

Université Marien Ngouabi, Brazzaville
ckanisse@yahoo.fr

Résumé

Le présent article se propose de décrire et d'analyser les intentions d'orientation, notamment scolaires et professionnelles, des élèves de Terminale. Ceux-ci ont répondu à un questionnaire mettant en avant les études supérieures qu'ils envisageaient après leur baccalauréat, de même que les professions qu'ils aimeraient exercer plus tard.

L'étude a porté sur un échantillon tout venant constitué de 113 élèves issus d'un lycée de Brazzaville, en République du Congo. Le point de vue théorique dont elle procède est une approche de la construction identitaire qui privilégie à la fois le sexe et le prestige social, d'une part et, d'autre part, le rôle structurant de l'école dans la formation des intentions d'avenir de cette population juvénile. Elle s'appuie sur deux principaux descripteurs inhérents aux sujets et au contexte de leur scolarisation, soit respectivement le sexe et la section d'étude en classe de Terminale. D'une manière générale, les résultats obtenus, au moyen d'analyses quantitative et structurale, confirment les hypothèses avancées, à savoir non seulement celle de la convergence entre intentions scolaires et professionnelles des sujets, mais aussi et surtout celles qui mettent en exergue la différenciation des intentions scolaires et professionnelles en fonction du sexe et de la section d'étude en Terminale.

Mots-clés : Intentions scolaires et professionnelles – Carte cognitive des professions – Rôle structurant de l'école – Représentation des professions – Approche structurale

Introduction

Durant leur scolarité secondaire, les élèves sont amenés à faire des choix d'études supérieures, avec la perspective, à plus ou moins long terme, de s'orienter progressivement vers un choix de profession (Boudrenghien, Frenay et Bourgeois, 2009). L'objet de cette recherche est de décrire et d'analyser le contenu et la structure des intentions d'orientation des élèves de Terminale. Il s'agit, en effet, de rendre compte des intentions scolaires et professionnelles que formulent ces élèves dont le niveau de scolarité les place dans une transition (N. Schlossberg, 2005), entre le secondaire et l'université et qui doivent, d'une manière ou d'autre, exprimer

des choix d'études supérieures, voire de professions pour leur avenir. Au Congo, le système d'orientation scolaire et professionnelle, s'est toujours, préoccupé du contrôle et de la planification des flux d'élèves et d'étudiants (G. Solaux, 2009) plutôt que de la mise en place de véritables pratiques d'aide à l'orientation.

Ainsi donc, en tant qu'ensemble de processus institutionnels aboutissant à la répartition des jeunes dans différentes voies de formation ou d'apprentissage d'un dispositif de formation (J. Guichard, 2006), ce système comporte plusieurs paliers d'orientation dont on peut citer celui de la classe de 5^è des collèges d'enseignement général, qui conduit à la poursuite des études dans les différents collèges de même type ou à des bifurcations sous certaines conditions nécessairement sélectives, dans les collèges agricole, technique ou encore les centres de métiers. La classe de 3^è en constitue le second palier et conduit au choix du type de lycée d'enseignement général, technique et, suivant certains critères, agricole et, à l'intérieur de ces types de lycées, à des filières spécifiques (littéraires ou scientifiques, commerciales ou technologiques, etc.).

La classe de Terminale est, de loin, le palier le plus en vue, qui ouvre sur les programmes de formation proposés par les 11 établissements que compte l'Université Marien Ngouabi, unique établissement public d'enseignement supérieur du pays, voire aussi et, de plus en plus, dans les établissements privés d'enseignement supérieur, en raison de la « crise » de l'université d'État. Chaque établissement, en fonction de ses missions et de sa spécificité met en place les « règles qu'il convient de respecter en vue d'être orienté » (G. Solaux, 2009). Mais, depuis une quinzaine d'années au moins, l'orientation à l'université est devenue l'affaire des bacheliers eux-mêmes et de leurs familles. Les services publics d'orientation, aujourd'hui écartelés entre plusieurs départements ministériels et, faute de personnels qualifiés, ont cessé de fournir l'information sur les études supérieures et leurs débouchés (A. Loupoupou, 2002). Encore que cette information, au demeurant ponctuelle, servait plus à canaliser les flux d'étudiants qu'à véritablement les aider à construire des projets scolaires et professionnels « rationnels et cohérents ».

Nous notons donc qu'aucun effort particulier ne semble avoir été fourni pour faciliter la construction ou l'accompagnement des projets scolaires et professionnels des jeunes. Un rapport d'expert (P. Mugnier, 1964) annonçait, pour la rentrée scolaire et universitaire 1964, l'arrivée à Brazzaville d'une psychotechnicienne dont la mission devait être d'assurer le développement de la section orientation scolaire et professionnelle du Centre de documentation pédagogique créé quelques au lendemain de l'indépendance du pays, en vue de « renseigner les familles sur les études et débouchés qui sont offerts à leurs enfants, les étudiants des classes terminales des deux cycles de l'enseignement secondaire sur les écoles auxquelles leurs diplômes peuvent leur donner accès, les maîtres sur l'orientation à donner à leurs élèves ». On entrait, à l'évidence, dans une perspective d'évaluation- diagnostic des aptitudes des populations d'élèves et d'étudiants, en vue de leur ventilation dans le système de formation en vigueur. Les missions de ce centre de documentation furent reprises, depuis, par la Direction de l'orientation et des bourses, du moins jusqu'à la partition, il y a plus d'une décennie, de l'ancien ministère de l'éducation nationale. Dans un tel contexte, il est moins évident encore de parler des processus réflexifs propres aux élèves eux-mêmes, devant leur permettre de faire les choix d'orientation au mieux de leurs intérêts et de ceux de leurs familles, tant le pays souffre d'une absence cruelle de travaux dans le domaine (J. Akondzo Nguiambo, 2009).

Nous pensons, par cette recherche, contribuer à la mise en place d'un corps de connaissances articulées et susceptibles d'éclairer un tant soit peu, les pratiques d'orientation actuelles et à venir au Congo.

1. Cadre théorique de l'étude

La littérature, en psychologie de l'orientation, réfère à plusieurs vocables pour désigner les anticipations du futur, notamment au plan scolaire ou professionnel : choix professionnel, projet professionnel, choix d'orientation, etc. A travers les nombreuses conceptualisations auxquelles ces différents vocables ont donné lieu (C. Bujold et M. Gingras, 2000 ; J. Guichard et M. Huteau, 2006, etc.), il semble que l'une des problématiques majeures en ce domaine consiste dans la formation des intentions ou des préférences professionnelles des élèves et étudiants. S. Chazal et S. Guimond (2003) la formulent comme suit : « Comment se font les décisions d'orientation des élèves ? Lorsqu'ils sont confrontés à de multiples possibilités, qu'est ce qui détermine leur choix d'une filière scolaire puis professionnelle ? » Ainsi que le soulignent, d'ailleurs, Guichard et Huteau (2006), la question est, en effet, celle de « l'articulation entre ce qui apparaît généralement à l'individu comme des choix autonomes et des déterminants divers, notamment sociaux, dont les sciences humaines et sociales montrent qu'ils informent, au moins en partie, les libres décisions du sujet ». Une constance des recherches conduites dans cette perspective porte sur la différenciation des intentions scolaires et professionnelles des filles et des garçons.

F. Vouillot (2003) écrit à ce sujet que « dès que l'offre de formation se diversifie, garçons et filles en grande majorité investissent des voies différentes qui présentent de manière étrange une forte correspondance avec les stéréotypes de sexe en vigueur concernant les 'qualités' de l'un et l'autre sexe ». En fait, poursuit-elle, de même qu'il existe une division sexuelle du travail, il existe aussi à l'école « une division sexuelle des savoirs et des compétences, implicite et partagée par les acteurs du système éducatif, qui se traduit dans les orientations scolaires et professionnelles des garçons et des filles ».

C'est la théorie de L. Gottfredson (1981) qui met un accent particulier sur ce processus de formation de l'identité. Gottfredson postule, en effet, que le développement des préférences professionnelles est le résultat d'un processus de comparaison entre les représentations de soi et celles des professions (M. Huteau, 1982). Comment, à partir des représentations de soi et des professions, les personnes construisent une carte cognitive des professions, telle est l'une des questions au centre de son approche théorique. La carte cognitive des professions est une organisation de l'ensemble des représentations des professions en fonction de leur position relative sur deux axes, le sexe et le prestige social.

Selon cette théorie, en effet, tous les membres d'une société partagent une représentation commune de l'espace social des professions, où les différentes professions sont situées à l'intersection de deux axes, un axe correspondant à un certain degré de masculinité/féminité et un axe renvoyant à un certain degré de prestige social. Les professions ont, en effet, des niveaux de prestige qui sont inégaux. Très tôt, au cours de leur développement, les enfants différencient les professions selon ces deux axes et formuleraient ensuite des préférences et intérêts en fonction de la correspondance des professions ainsi classées avec leur propre sexe et avec un niveau de prestige qu'ils évaluent selon leur âge par des signes extérieurs de puissance et de richesse et, plus tard, par des indices plus abstraits.

Les individus découpent, sur la carte cognitive des professions, un territoire de professions souhaitables et intéressantes. Cette zone des choix professionnels acceptables peut être tracée selon trois critères : la compatibilité du sexe perçu de chaque profession avec l'identité de genre, la compatibilité du niveau perçu de prestige de chaque profession avec le sentiment d'avoir des capacités pour accomplir le travail désiré et la volonté de faire tout ce qui est nécessaire pour obtenir ce travail. L'orientation vers une profession se fait donc en fonction de cette carte cognitive.

Outre le développement des images de soi et des professions, deux processus fondamentaux interviennent dans l'élaboration des préférences professionnelles. Il s'agit notamment de la restriction progressive ou de la diminution avec l'âge des options professionnelles que la personne considère comme acceptable pour elle-même, d'une part et, d'autre part, du compromis à partir duquel les individus changent leurs aspirations pour des choix plus réalistes et acceptables. Ici, les individus sont amenés à modifier les contours de leur territoire des souhaitables, c'est-à-dire à relever ou réduire les choix envisageables en déplaçant la frontière du prestige vers le haut ou vers le bas ou en envisageant un déplacement sur l'axe du sexe. Gottfredson estime que ce second type de compromis est le plus difficile à faire, car il touche à la dimension la plus importante et la plus fondamentale, celle de l'identité de genre.

Nous devons à Munoz-Sastre (1994), mais aussi à J. Guichard (1993) une approche critique de cette théorie, qui a permis d'en montrer des limites évidentes. « Peut-on postuler l'existence d'une carte cognitive des professions que la plupart des individus partageraient ensemble ? », telle est la problématique que pose le second auteur à cet égard.

S'appuyant sur des travaux empiriques, menés par lui-même et par d'autres chercheurs de l'INETOP (Guichard et Bidot, 1989 ; Guichard et *al.*, 1994, etc.), J. Guichard, dont le point de départ de l'approche est également la stratégie d'appariement entre représentation de soi et représentation des professions, montre que « la prise en compte des différences de positions scolaires des élèves ou de leurs origines sociales met en évidence qu'ils ne construisent pas des cartes cognitives identiques. (...) Le positionnement des professions les unes par rapport aux autres tend à traduire la position scolaire actuelle des élèves et les attentes auxquelles elle les conduit. Cette carte semble se structurer de manière à exprimer immédiatement les attraits et les rejets ainsi que les possibilités et les impossibilités telles que les jeunes se les représentent. »

Les recherches tendent ainsi à conclure au rôle structurant de l'école. Cette conclusion est également soutenue par Guichard et Huteau (1997), dont les travaux montrent que l'école joue, par la médiation de son organisation, un rôle majeur dans la structuration des intentions d'avenir de tous les adolescents, qu'ils soient en échec ou en réussite.

En fait, ainsi que l'écrit J. Guichard (2006), « l'organisation scolaire, en tant que système, constitue, aujourd'hui, un dispositif social ayant notamment pour objectif de donner une structure aux volitions de la personne ». Parmi les observations qui ont pu être effectuées, conclut-il, l'une semble importante : celle du rôle de la structure du système scolaire et des règles qui y prévalent dans la mise en forme des représentations d'avenir des jeunes.

Il apparaît dès lors que, pour certains élèves, une intention d'orientation se fonde avant tout sur une « identité scolaire » (un ensemble structuré de schémas scolaires de soi), alors que pour d'autres, ces traits scolaires peuvent mieux s'articuler à des éléments constitutifs d'autres « cadres identitaires ».

Cette approche met en évidence la structuration de l'expérience scolaire autour de la représentation que le sujet se fait du système scolaire qui lui attribue une identité et la manière de se représenter lui-même cette société.

Pour mieux expliciter cette approche, il nous faudrait convoquer ici le postulat de l'isomorphisme des préférences et des représentations professionnelle formulé par Ruffino (1981) et repris par tous les auteurs ayant axé leurs recherches sur ce sujet. Plus qu'une « exploration » divergente ou désordonnée, l'imaginaire professionnel des jeunes adolescents se présente comme une organisation convergente et « cristallisée ». Cette hypothèse structurelle, que B. Dumora (2000, 2001 et 2003) tire de ses propres observations empiriques, trouve sa validité théorique dans les travaux classiques en psychologie de l'orientation qui assimilent conceptuellement les préférences et les représentations professionnelles : toute préférence professionnelle, aussi éphémère soit-elle, s'appuie toujours sur des représentations, et toute représentation, aussi pauvre soit-elle, s'accompagne de préférences et de rejets.

Représentations et préférences apparaissent donc d'emblée comme construites simultanément et sont intrinsèquement liées à une représentation de soi. « *Représentation de soi* » et « *représentation des professions* » entretiendraient alors entre elles *une relation dialectique* et un rapport intime : la représentation de soi comme appartenant à un certain milieu social, doté d'une identité sexuée, occupant une certaine position dans le système scolaire délimite les possibilités de choix et dans l'autre sens, les choix réels ou anticipés se traduisent par une représentation de soi ou conduisent à une transformation de l'image de soi.

En conclusion, Guichard & Huteau (2006) indiquent que « les principales représentations qui agissent sur les conduites d'orientation peuvent être qualifiées de sociales à un triple plan : elles portent sur des objets sociaux, se construisent au cours des interactions sociales et remplissent des fonctions sociales » liées à la facilitation des processus de communication et à la contribution à la cohésion des groupes. Parmi les objets pertinents de la représentation du monde social, ces auteurs citent le travail, la réussite, le chômage et l'insertion professionnelle. Mais ils insistent particulièrement sur les formations et les professions qui en sont les objets privilégiés.

Nous envisageons donc, pour notre recherche, cette double référence théorique à la carte cognitive des professions et au rôle structurant de l'école. Notre ligne directrice est, en effet, que si les intentions d'orientation peuvent être infléchies par certaines caractéristiques individuelles comme le sexe ou le prestige social, elles varient aussi suivant les contextes dans lesquelles ces intentions se forment et/ s'expriment.

2. Problématique de l'étude

Dans la perspective théorique ainsi définie, notre questionnement porte sur le contenu et la structure des intentions d'orientation, au double plan scolaire et professionnel, des élèves de Terminale ainsi que les facteurs individuels et contextuels qui entrent en ligne de compte dans leur formation.

Au Congo et, à notre connaissance, il n'existe que très peu de recherches empiriques susceptibles d'éclairer cette problématique ou d'en évaluer la pertinence. Il y a deux décennies aujourd'hui (Akondzo Nguiambo, 1989), nous avons effectué une recherche sur les collégiens de Brazzaville, qui montrait, une différenciation des projets professionnels ainsi que des motivations qui les sous-tendent selon qu'il s'agissait de filles ou de garçons. Les garçons,

exprimaient des motivations intrinsèques et avaient des intentions professionnelles plutôt tournées vers la réalisation de soi et la recherche d'emplois susceptibles de leur procurer argent et prestige dans la société. Les filles, par contre, privilégiaient les motivations extrinsèques et les professions de services, mieux de services à autrui.

Au cours de la même période, S. Ngoma (1989) a étudié l'articulation entre aspirations scolaires des élèves de Terminale et celles de leurs parents. L'étude montre, dans la plupart des cas, une convergence entre ces deux types d'aspirations, quoique les motivations exprimées par les élèves et les parents soient quelque fois divergentes. S. Ngoma utilise un modèle explicatif de type communicationnel qui postule l'existence d'un dialogue entre les parents et leurs progénitures. L'intérêt de cette étude réside, pour nous, dans les analyses intermédiaires qu'il effectue et qui montrent, entre autres, des différences d'aspirations scolaires entre filles et garçons.

Dans un travail de plus grande envergure conduit auprès de nouveaux inscrits à l'université (Akondzo Nguiambo, 2009), ces différences apparaissent nettement au niveau des intentions initiales d'études supérieures, telles qu'elles sont formulées préalablement à l'obtention du baccalauréat, qui ne sont pas les mêmes selon qu'il s'agisse de garçons ou de filles. Ces résultats montrent, en outre, une véritable différenciation des trajectoires scolaires des sujets en fonction des filières d'études dans lesquelles ils sont scolarisés. A savoir que la section d'études suivie en Terminale apparaît en étroite relation avec, non seulement l'orientation universitaire choisie, mais aussi les différents projets de d'études supérieures ou de choix professionnels que les sujets sont amenés à faire.

Au niveau africain, tout comme nous venons de le voir pour le cas du Congo, nous n'avons à ce jour que des recherches éparses, qui ne vont pas toujours dans le sens que nous voulons donner à notre problématique. Ainsi l'étude de K. Aska (1996) sur l'articulation entre les vœux et les pratiques d'orientation en fin de classe de troisième en Côte d'Ivoire. Cette étude analyse d'une part les décisions d'orientation au sein de l'école ivoirienne et les confronte, d'autre part, avec les vœux d'orientation formulées par les élèves au sortir de la troisième. L'auteur conclut à écart significatif entre ces deux ordres de données, qui montre que dans la grande majorité des cas observés, les vœux des élèves et de leurs familles ne sont pas pris en compte dans le processus d'orientation à ce palier du système éducatif.

Kfoppon, Blandeye et Gavi (2007) ont réalisé une étude sur la maturité vocationnelle des élèves de troisième au Togo. Il s'agit d'une évaluation, à partir d'un questionnaire standardisé, de la maturité vocationnelle des élèves parvenus à ce niveau de leur scolarité, dans un contexte où les pratiques d'aide à l'orientation au bénéfice des populations qui sont en droit de les attendre des pouvoirs publics ne suivent toujours pas les vœux exprimés par les politiques. Les résultats montrent des scores relativement moyens aux différentes échelles du questionnaire de maturité vocationnelle utilisé, contrastés par les facteurs comme le sexe. Nous voyons qu'il s'agit de problématiques voisines de la nôtre, dans la mesure où elles portent sur les conduites d'orientation des élèves, mais les populations étudiées et les modèles théoriques de référence diffèrent.

L'étude de K. Zahi (2003), conduite au Maroc, s'appuie de façon spécifique sur les élèves de Terminale et aborde précisément notre problématique, en termes de souhaits d'orientation post-baccalauréat. Quoique sa perspective théorique soit plutôt de type sociologique, nous reviendrons néanmoins sur certains de ses résultats, aux fins de comparaison avec les nôtres. Celle d'I. A. Moumoula (2005) traite, quant à elle, de la validation, dans le contexte du Bur-

kina Faso, d'un questionnaire d'intérêts professionnels auprès d'un échantillon d'élèves de Terminale. Il pose, entre autres hypothèses, que les filles et les garçons auraient des intérêts professionnels différents. Les résultats confirment cette hypothèse. La problématique des intérêts professionnels est très proche de celles de préférences ou des intentions professionnelles que nous envisageons.

Nous envisageons, pour notre part, deux hypothèses de recherche.

Notre première hypothèse, préliminaire somme toute, renvoie à l'isomorphisme des représentations et des préférences professionnelles. Nous pensons, en effet, que cet isomorphisme permettrait aux jeunes gens et jeunes filles d'articuler intentions scolaires et intentions professionnelles. De ce point de vue, nous nous attendons à observer une convergence entre intentions scolaires et intentions professionnelles chez les futurs bacheliers du second degré (Hypothèse 1).

Notre seconde hypothèse porte sur le rôle des descripteurs individuel et contextuel que sont le sexe et la filière d'étude des futurs bacheliers, en rapport avec notre cadre théorique. Nous postulons, à ce titre :

- une différenciation de structures entre intentions scolaires et professionnelles des filles et celles des garçons. Ces intentions scolaires et professionnelles iraient, de fait, dans le sens de la carte cognitive des professions définie par L. Gottfredson. (Hypothèse 2a) ;
- une différenciation de structures des intentions scolaires et professionnelles selon les filières d'études fréquentées par les élèves de terminale (Hypothèse 2b).

3. La méthode utilisée

3.1. Les deux articulations principales de questionnaire

Aux fins de donner suite à notre questionnement principal ainsi qu'aux hypothèses que nous venons d'énoncer, nous avons établi un questionnaire à partir duquel les futurs bacheliers devaient répondre aux deux questions principales suivantes :

- Quelles études aimeriez-vous (avez-vous l'intention de) faire après le Baccalauréat ?
- Quel (s) métier (s) aimeriez-vous (avez-vous l'intention de) exercer plus tard, après vos études ?

Les sujets devaient, au préalable donner, également par écrit, des indications sur eux-mêmes : le sexe, l'âge et la section d'études. Comme indiqué dans les formulaires utilisés naguère par les conseillers d'orientation aux fins de ventilation des bacheliers dans l'enseignement supérieur, nous avons réservé, chaque fois, trois lignes pour les réponses que les sujets devaient donner. Ce qui correspond aux trois vœux d'orientation exigés à l'époque. L'ordre des choix importait peu. Les élèves devaient, par ailleurs, être encouragés à donner le plus de réponses possibles.

3.2. Le choix des futurs bacheliers du second degré

Cette étude concerne les lycéens, en particulier, ceux des classes de Terminale de l'enseignement secondaire congolais. A ce niveau d'étude, les lycéens arrivent, après les classes de seconde, puis de première, à un nouveau palier d'orientation, en fait le plus décisif

du système éducatif congolais, car ils sont ainsi amenés à exprimer des choix d'études supérieures devant les conduire, plus tard, à exercer différentes professions, dans la limite des débouchés qu'offre le marché du travail.

Le lycée CHAMINADE a l'avantage, sur tous les autres établissements publics dispensant l'enseignement général de ce niveau, d'être situé au milieu de Brazzaville, sur les mêmes hauteurs où se trouvent la Cathédrale Sacré-Cœur, le Centre diocésain, l'Imprimerie St-Paul ainsi que le Centre hospitalier et universitaire. Il est, en fait, à mi-chemin entre le centre-ville et les quartiers populaires, notamment ceux de Poto-Poto, Moungali et du Plateau des 15 ans dont il accueille les élèves. Nous avons estimé qu'un tel brassage de sujets venus de tous les horizons devait nous permettre d'éliminer ou, à tout le moins, de minimiser l'effet de l'origine géographique et, partant, celui de l'origine sociale des lycéens concernés par notre recherche, le but en étant de nous focaliser sur des variables plus en conformité avec notre cadre théorique et nos hypothèses de recherche.

3.3. La constitution de l'échantillon de futurs bacheliers

Après avoir obtenu les autorisations administratives nécessaires, nous étions introduits dans les salles de classe. Nous nous présentions alors aux élèves en leur disant que nous étions mandatés par l'université Marien Ngouabi pour connaître leurs intentions d'orientation, au double plan scolaire et professionnel. Ceux des élèves qui acceptaient de participer à l'enquête devaient rester dans les salles et remplir le questionnaire que nous leur propositions. Notre échantillon a été constitué au fur et à mesure que les sujets acceptaient de répondre au questionnaire et, une fois qu'ils l'avaient rempli, nous effectuons un pointage automatique, à partir des exemplaires reçus en retour. En définitive, il s'agit donc d'un échantillon tout-venant qui se présente ainsi qu'il suit.

Tableau 1. Constitution de notre échantillon

SEXE / SECTION D'ÉTUDE	TERMINALE A	TERMINALE C	TERMINALE D	TOTAL
<i>Filles</i>	20	16	21	57
<i>Garçons</i>	22	15	19	56
Total	42	31	40	113

Par ailleurs, on notait, qu'au niveau de l'échantillon de filles, la moyenne d'âge était de 18, 78 ans, avec un écart absolu moyen de 1,37 an. Chez les garçons, cette moyenne était de 20, 23 ans et l'écart absolu moyen de l'ordre de 1,45 an. Ici, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, les filles arriveraient « à l'heure » en Terminale et, les garçons avec environ deux ans de retard.

3.4. Mode de traitement et d'analyse de données

Nous empruntons notre méthode de traitement et d'analyse des données à l'étude des représentations sociales auxquelles renvoient les intentions scolaires et professionnelles, notamment dans la perspective de l'isomorphisme entre ces deux ordres de données que nous avons adoptée au départ de cette étude.

Nous avons voulu, à cet effet, mettre en lumière le réseau de relations que les différents éléments de contenu de la représentation entretiennent entre eux. Nous faisons ainsi écho à la notion de champ de la représentation (S. Moscovici, 1976) exprimant l'idée que « l'ensemble

d'informations, le contenu, est organisé » (S. Pfeuti, 1996). La représentation est donc considérée comme un ensemble structuré et hiérarchisé d'éléments. Selon cette définition, il existe trois niveaux d'interférence possible des représentations sociales avec le discours qui est l'objet de l'analyse de contenu : le niveau du contenu (cognitions ou éléments), le niveau de la structure (ensemble organisé) et le niveau des conditions de production (qui et dans quel contexte produit l'énoncé). Pour observer le fonctionnement des représentations sociales, les techniques d'analyse de contenu utilisées peuvent être déployées à ces trois niveaux.

Nous avons, à cet égard, choisi l'analyse quantitative pour rendre compte de la structure du contenu des intentions d'orientation formulées par les futurs bacheliers. Cette première technique est appuyée par l'analyse de similitude, qui entre dans la catégorie globale des analyses structurales. En effet, pour établir les éléments qui génèrent des significations partagées et organisent la représentation, il faut prendre en considération au moins deux critères dans l'analyse des éléments des représentations : la fréquence de l'élément et le pouvoir qu'il a d'organiser la signification de la représentation.

Nous définissons plus loin et, dans le détail, ce qu'est l'analyse de similitude et indiquons, par la même occasion, les phases successives qui la constituent et par lesquelles nous sommes passés en ce qui nous concerne.

4. Présentation et analyse des résultats

Nous présentons les résultats de cette recherche à deux niveaux, d'abord quantitatif aux fins d'en donner une vue globale et, ensuite, sous forme de figures résultant de l'analyse de similitude.

4.1. Présentation et analyse des résultats

Nous présentons nos résultats en trois phases, conformément à nos hypothèses de recherche : quantitative, qualitative et structurale.

4.1.1. Données quantitatives

Notre corpus d'analyse est constitué de 507 évocations au total, soit 4,48 évocations par sujet et sur l'ensemble des réponses aux deux questions qui leur étaient posées. Ces évocations se déclinent ainsi qu'il suit :

- 274 évocations d'études, soit en moyenne, 2,42 évocations par sujet;
- 233 évocations de professions, soit une moyenne de 2,06 évocations par sujet.

Nous notons une plus forte propension à évoquer les études plutôt que les professions chez les sujets. Les lycéens se focaliseraient beaucoup plus sur les études supérieures après le baccalauréat que sur les débouchés professionnels. Une logique de la proximité (du choix d'études supérieures) s'opposerait à une logique de la distance (choix de la profession).

A l'intérieur de ces tendances globales, nous notons chez les garçons, 142 évocations d'études pour 31 types d'études différents. Chez les filles, il y a 132 évocations d'études pour 28 types d'études différents.

En ce qui concerne les intentions professionnelles, les filles consacrent 130 évocations pour 38 types de professions différents. Les garçons affichent 103 évocations pour 32 types diffé-

rents de professions. En ce qui concerne les intentions professionnelles, les filles seraient plus prolixes que les garçons.

Nous n'avons pas pris en compte, pour les analyses ultérieures, tous les types d'études ou de professions contenus dans les réponses des lycéens. Nous avons retenu ceux qui recueillaient au moins 5 évocations — ou à défaut, 4 évocations — chacun. Ce qui nous donne, au total, 212 évocations d'études sur les 274 recueillies, soit 77% contre 202 sur les 233 recueillies, soit 86,6% en ce qui concerne les professions. Ces données représentent une moyenne de l'ordre de 80% de l'ensemble des évocations recueillies auprès des lycéens.

4.1.2. Convergence entre intentions scolaires et professionnelles

Nous avons pour étudier la convergence entre les intentions d'études et les intentions professionnelles mis terme à terme les différents types d'études, d'une part et les différents types de professions, d'autre part, aux fins de voir dans quelle mesure ils allaient ensemble ou pas.

4.1.2.1. La convergence chez les filles

Le tableau ci-dessous porte sur la convergence terme à terme établie entre intentions scolaires et intentions professionnelles chez les filles de notre échantillon. Il indique, par ailleurs, la fréquence reliée à chaque type d'intention pour donner une idée du degré de convergence entre les deux.

Tableau 2. La convergence des filles entre intentions scolaires et professionnelles

ÉTUDES	FRÉQUENCE	PROFESSIONS	FRÉQUENCE
Médecine	32	Médecin	20
		Pédiatre	4
		Gynécologue	5
Langues	13	Journaliste	8
		Interprète	4
Informatique	10		—
Tourisme	8	Interprète	4
Gestion	7	Gestionnaire	7
Secrétariat	5	Secrétaire	8
Diplomatie	5	Diplomate	5
Droit	5	Avocate	6
Économie	5	Douanière	10
Chimie	5/95	Pharmacien	4
		Pilote	2
		Enseignante	7

9 des 11 types d'études considérés trouvent leur équivalent en termes de professions envisagées par les filles. La convergence concerne donc un total de 9 types d'études dans un rapport avec 12 types de professions. Les études de médecine prennent en charge, à elles seules, 3 professions différentes : médecin, pédiatre et gynécologue.

Seules les études d'informatique n'ont pas de correspondance directe avec les professions envisagées par les futures bachelières. De la même manière, la profession de Pilote n'a pas de correspondant direct en termes d'études, ainsi qu'Enseignante pour les professions. Mais nous pouvons, toutefois, si nous voulons un tant soit peu forcer le trait, rattacher la profession d'Enseignante à tous les types d'études évoqués par les filles. En tous les cas, le résultat donne 90% de convergence en ce qui concerne les études et 92% dans le sens des professions, soit environ 91% de convergence moyenne.

4.1.2.2. La convergence chez les garçons

Chez les garçons, le résultat du traitement des données liées à la convergence figure dans le tableau présenté ci-dessous.

Chez les garçons, 7 types d'études sur les 11 retenus pour cette analyse trouvent leurs équivalents au niveau des professions. Comme chez les filles, la Médecine prend en charge 2 types de professions différentes : Médecin et Gynécologue.

Tableau 3. La convergence des garçons entre intentions scolaires et professionnelles

ÉTUDES	FRÉQUENCE	PROFESSIONS	FRÉQUENCE
Médecine	20	Médecin	11
		Gynécologue	7
Droit	18	Avocat	14
		Magistrat	10
Chimie	10		—
Électronique	9	Électronicien	7
Informatique	8		—
Économie	8		—
Diplomatie	7	Diplomate	8
Maths-Physique	7		—
Journalisme	5	Journaliste	9
Enseignement	4	Enseignant	11
Mécanique	4/95	Pilote	6
		Gendarme	5
		Homme d'affaires	7

Nous enregistrons donc 63,6% de convergence dans le sens des études vers les professions et 81,8% partant des professions vers les études. La convergence moyenne est de l'ordre de 72,7%.

4 types d'études n'ont pas leurs équivalents directs en termes de professions. Il s'agit de la Chimie, de l'Informatique, de l'Économie et des Maths-Physique. Encore que la profession « Enseignant » pourrait prendre en charge tous ces types d'études.

En revanche, 2 professions sortent du cadre des études projetées : « Gendarme » et « Homme d'affaires ». Ces deux professions qui préfigureraient peut-être les trajectoires atypiques dont parlent Dupray et Recotillet (2003), renverraient, nous semble-t-il, à une convergence limitée entre intentions scolaires et professionnelles.

Cependant, cette convergence serait plus limitée encore chez les garçons que chez les filles. A l'opposé donc des filles qui seraient peut-être plus enclines à se projeter dans les formes identitaires qui leur sont imposées et donc à une sorte de résignation (J. Akondzo Nguiambo, 2009), nous pourrions dire des garçons qu'ils intérioriseraient certaines contraintes liées au contexte congolais en proie à la récession économique et à un chômage massif de jeunes diplômés, lequel pourrait conduire à des renoncements, même pour des choix pourtant en phase avec les intérêts réels des lycéens. Une façon, pour eux, de se donner plus de chance en termes d'insertion professionnelle ultérieure. Le cas des intentions de devenir Homme d'affaires ou Gendarme en serait le témoignage.

4.1.3. La structure des intentions d'orientation des futurs bacheliers

4.1.3.1. L'analyse de similitude

Nous empruntons légitimement à l'étude des représentations sociales une forme d'analyse structurale qu'est l'analyse de similitude. Les représentations sociales entretiennent, en effet,

trois niveaux d'interférence avec le discours, ce qui permet de fonder les types d'analyse que le chercheur peut être amené à faire : le niveau du contenu (cognitions ou éléments), le niveau de la structure (ensemble organisé) et le niveau des conditions de production (qui et dans quel contexte produit l'énoncé). Les analyses structurales se fondent essentiellement sur la seconde modalité énoncée ici, à savoir que les représentations sociales constituent un ensemble structuré d'éléments (S. Moscovici, 1976) et qu'il importe d'étudier les relations que ces éléments entretiennent entre eux.

Nous voulons d'abord, avec C. Flament (1996), préciser les principes clefs de l'analyse de similitude. Suivant cet auteur donc, l'analyse de similitude peut être entendue comme la recherche de maximums locaux de similitude. Soit un ensemble X de n éléments (items, traits, caractéristiques de la représentation, etc.), et les n (n-1)/2 coefficients de similitude (co-occurrences, corrélations et autres), on considère une partie A de X et la partie complémentaire B = (X - A) ; on repère la similitude S (ab), maximum parmi tous les couples a dans A et b dans B. En considérant successivement toutes les parties possibles A de X, on construit ainsi le graphe de similitude qui peut également se présenter sous la forme d'un arbre maximum de similitude.

Nous avons retenu pour effectuer notre analyse un nombre d'occurrences égal au moins à 5 pour chaque type d'étude ou de profession citée, aux fins d'ailleurs de nous conformer aux prescriptions élémentaires d'une analyse effectuée manuellement (B. Marty, 1986). Nous présentons, pour chaque aspect de l'analyse, les différentes étapes que nous avons observées ainsi que les résultats auxquels nous parvenons au fur et à mesure.

4.1.3.2. *Les intentions scolaires des futurs bacheliers*

Nous présentons tour à tour la structure des intentions scolaires des filles, puis celles des garçons.

Matrice de cooccurrences et indices de similitude chez les filles

Nous présentons ci-dessous la matrice des cooccurrences et les résultats du calcul des indices de similitudes entre les différentes filières d'études retenues pour l'analyse.

Le résultat de l'analyse effectué sur les données fournies par les filles est résumé dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4. Indices de similitude et matrice des cooccurrences des études chez les filles

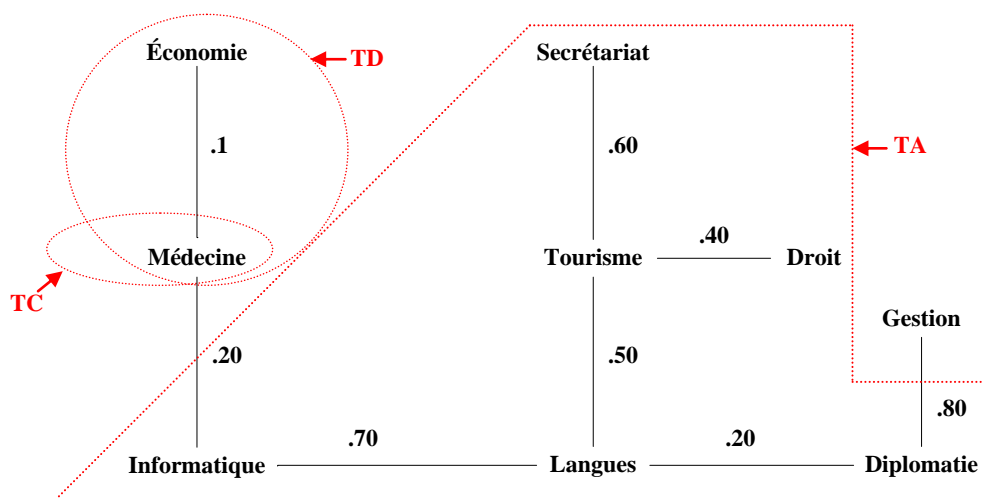
	Médecine	Langues	Informatique	Tourisme	Gestion	Secrétariat	Diplomatie	Droit	Économie	Chimie
<i>Médecine</i>	X	—	0.200	—	0.142	—	—	—	1	—
<i>Langues</i>	—	X	0.700	0.500	—	0.600	0.200	0.200	—	—
<i>Informatique</i>	2	7	X	0.250	—	—	—	—	—	—
<i>Tourisme</i>	—	4	2	X	—	0.600	0.200	0.400	—	—
<i>Gestion</i>	1	—	—	—	X	—	0.800	0.200	—	—
<i>Secrétariat</i>	—	3	—	3	—	X	—	—	—	—
<i>Diplomatie</i>	—	1	—	1	4	—	X	0.200	—	—
<i>Droit</i>	—	1	—	2	1	—	1	X	—	—
<i>Économie</i>	5	—	—	—	—	—	—	—	X	—
<i>Chimie</i>	—	—	—	—	—	—	—	—	—	X

Nous observons, chez les filles, quelques forces de liaison intéressantes entre les différentes intentions d'orientation soumises à l'analyse. Elle révèle, en effet, des liaisons assez fortes entre les études de Gestion et celles de Diplomatie (.80), entre les études de Langues et celles

du Tourisme (.70) ; entre les études de Tourisme et celles de Secrétariat ; enfin entre les études de Langues et celles de Secrétariat. Des liaisons de force moyenne fonctionnent aussi, notamment entre les études de Langues et celles de Tourisme (.50) et entre les études de Tourisme et celles de Droit. Les études de Tourisme semblent, de ce fait, avoir le voisinage le plus étroit avec les autres. L'espace périphérique, constitué par les liaisons les plus faibles est occupé, entre autres, par les études de Médecine et celles de Gestion (.14) ; les études de Langues et celles de Diplomatie (.20) ; les études de Gestion et celles de Droit (.20).

Lorsqu'on élimine les forces de liaison les plus faibles, on obtient le graphe de similitude ci-dessous. (Voir **Figure 1**).

Figure 1. Arbre maximum de similitude des intentions d'études supérieures des filles



Nous observons un premier bloc, à droite de la figure, plus grand que les deux autres et qui concerne les intentions d'études supérieures exprimés par les filles issues de la Terminale A. celles-ci seraient plus prolixes que toutes les autres. Ce bloc comporte, en effet, 7 des 9 types d'études retenues pour l'analyse, avec des forces de liaison qui culminent à .80. Les études supérieures qu'elles choisissent sont donc celles de Langues, Tourisme, Diplomatie, Droit et Secrétariat. Elles ont, en partage avec les autres, seulement les études d'Informatique qui apparaissent, ici, liées à tous les trois blocs de la figure.

Le second bloc est constitué par la Chimie et l'Économie qui sont, ici, l'apanage des filles de Terminale D, lesquelles partagent, toutefois, l'option de la Médecine avec leurs homologues de la Terminale C.

Les Terminales A ont un panel d'intentions plus élargi, en comparaison avec leurs collègues de Terminales C et D, qui se confinaient dans l'Économie et la Médecine. La Gestion semble excentrée par rapport aux différentes filières. Elle serait l'apanage de tous les élèves, tout comme l'Informatique.

Matrice de cooccurrences et indices de similitude chez les garçons

Au niveau des garçons, les forces de liaison sont moins importantes encore que chez les filles. Elles culminent, en effet, à .71 seulement. Les plus importantes sont constituées par les

couples suivants : études de Droit et celles de Diplomatie (.71) ; études d'Informatique et celles de Maths-physique (.57) ; études de Médecine et celles d'Électronique (.55) ; études de Médecine et celles de Chimie (.50) ; études de Chimie et celles d'Économie (.50).

Le niveau moyen est occupé par les couples suivants : études d'Électronique et celles de Maths-physique (.42) ; études de Diplomatie et celles de Journalisme (.40).

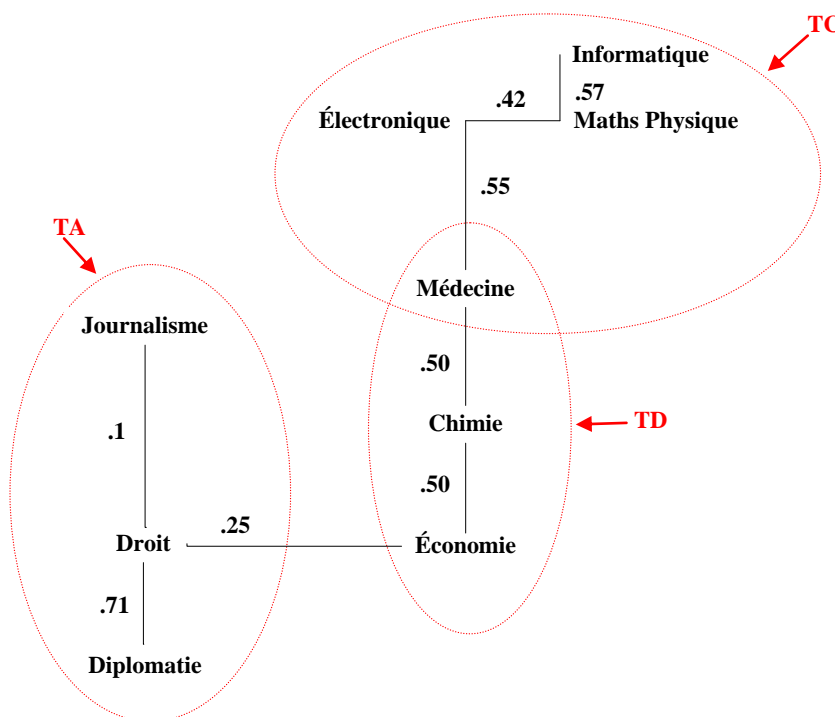
La périphérie est occupée par les couples études de Médecine et celles de Droit (.11) ; études de Médecine et celles d'Informatique (.12) ; études d'Électronique et celles d'Économie (.12).

Tableau 5. Indices de similitude et matrice des cooccurrences des études chez les garçons

	Médecine	Droit	Chimie	Électronique	Informatique	Économie	Diplomatie	Maths-Physique	Journalisme
<i>Médecine</i>	X	0.111	0.50	0.55	0.125	0.250	—	—	—
<i>Droit</i>	2	X	0.200	—	—	0.250	0.714	—	—
<i>Chimie</i>	5	2	X	—	—	0.50	—	—	—
<i>Électronique</i>	5	—	—	X	0.250	0.125	—	0.428	—
<i>Informatique</i>	1	—	—	2	X	0.250	—	0.571	—
<i>Économie</i>	2	—	4	1	2	X	—	—	—
<i>Diplomatie</i>	—	5	—	—	—	—	X	—	0.400
<i>Maths-Physique</i>	—	1	—	3	4	—	—	X	—
<i>Journalisme</i>	—	5	—	—	—	—	2	—	X

En procédant par élimination des forces de liaison les moins importantes, nous obtenons le graphe de similitude de la page suivante. (Voir **Figure 2**)

Figure 2. Arbre maximum de similitude des intentions d'études supérieures des garçons



9 types d'études sont également concernés par cette analyse. Comme chez les filles, trois blocs sont mis en présence ici. Le premier en importance est celui des garçons de Terminale C, avec l'Informatique, les Maths-physique, l'Électronique et la Médecine, l'unique filière

qu'ils partagent avec leurs homologues de la Terminale D. Il n'y aurait pas de différence avec les filles à ce niveau. Le second bloc est celui des Terminales D, qui, en sus de la Médecine déjà mentionnée, choisissent de manière spécifique la Chimie et l'Économie. Une passerelle assez étrange les relie, cependant, aux garçons de la Terminale A, qui est constituée par le Droit et l'Économie. Effet de mode ou véritable intention scolaire ?

4.1.3.3. *Les intentions professionnelles des futurs bacheliers*

Comme précédemment, nous procédons tour à tour pour les filles et les garçons.

Les intentions professionnelles des filles

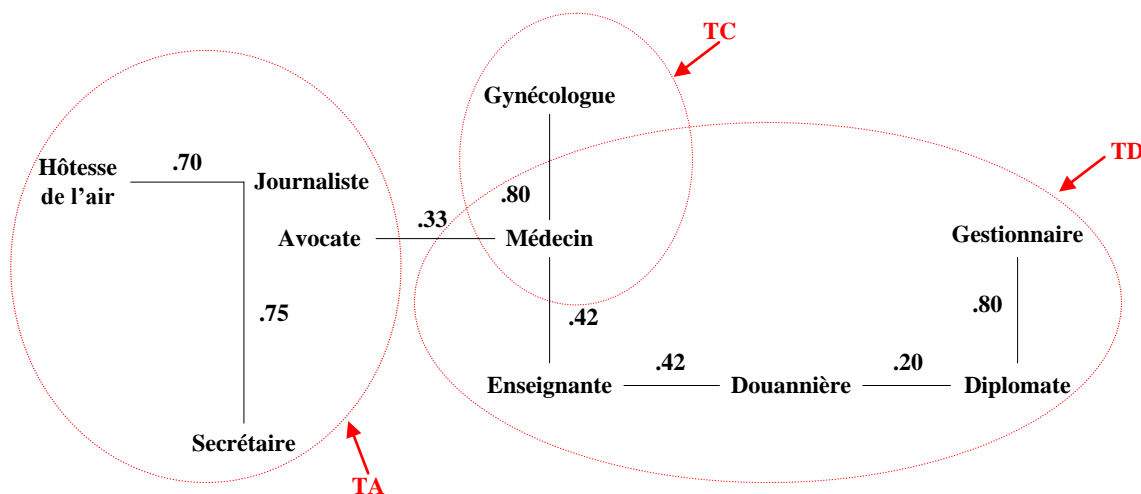
Tableau 5. Indices de similitude et matrice des cooccurrences des professions chez les filles

	Médecin	Douanière	Secrétaire	Journaliste	Enseignante	Gestionnaire	Avocate	Gynécologue	Diplomate	Hôtesse
Médecin	X	0.100	—	—	0.428	0.285	0.33	0.800	—	—
Douanière	1	X	—	—	0.428	—	—	—	0.200	—
Secrétaire	—	—	X	0.750	—	—	—	—	—	—
Journaliste	—	—	6	X	—	—	—	—	—	0.700
Enseignante	3	3	—	—	X	—	—	—	0.116	—
Gestionnaire	2	—	—	—	—	X	—	—	0.800	—
Avocate	2	—	—	—	1	—	X	—	—	0.285
Gynécologue	4	—	—	—	—	—	—	X	—	—
Diplomate	—	1	—	—	—	4	—	—	X	0.333
Hôtesse	—	—	3	2	—	—	1	—	1	X

Les forces de liaison les plus importantes sont, ici, représentées par les couples de professions suivantes : Médecin et Gynécologue (.80) ; Gestionnaire et Diplomate (.80) ; Secrétaire et Journaliste (.75) ; Journaliste et Hôtesse (.70). Le rang moyen est, quant à lui, investi par les couples Médecin et Enseignant (.42), Douanière et Enseignante (.42). La périphérie est l'espace des couples Médecin et Douanière (.10), Enseignante et Diplomate (.11), Douanière et Diplomate (.20).

Le graphe de similitude tiré de ces traitements se présente ainsi qu'il suit. (Voir **Figure 3**)

Figure 3. Arbre maximum de similitude des intentions professionnelles des filles



Nous sommes, ici, en présence de 10 professions comme corpus d'étude. Le bloc le plus important est constitué par les intentions professionnelles exprimées par les filles de la Terminale D, qui réunissent 5 types d'études supérieures sur les 10 qui figurent dans cette analyse.

Nous observons, toutefois, un lien également étrange entre Avocate et Médecin. Serait-ce un engouement pour les métiers faisant appel à l'altruisme, au dévouement pour des causes qui caractériserait les sujets ?

Les Terminales A se regroupent autour des professions qui leur sont traditionnellement reconnues : Hôtesse de l'air, Journaliste et Secrétaire. Ce sont des métiers de service ou de service à la personne. Une exception est faite, en l'occurrence, pour la profession d'Avocate. Les terminales C s'adjugent la Gynécologie et « acceptent », cependant, de partager la Médecine avec les Terminales D. Une partie d'entre elles seraient tentées par des études plus longues, conduisant à des spécialisations de haute volée, ce qui ne semble pas le cas des Terminales D, plus enclines aux professions les plus courantes auxquelles ces études donnent accès. La profession de Diplomate semble, quant à elle, excentrée et appartenir plutôt à l'ensemble de la distribution.

Les intentions professionnelles des garçons

Tableau 6. Indices de similitude et matrice des cooccurrences des professions chez les garçons

	Avocat	Médecin	Enseignant	Magistrat	Journaliste	Diplomate	Électronicien	Gynécologue	Homme d'affaires	Pilote	Gendarme
Avocat	X	—	0.900	0.400	0.444	0.750	0.285	—	0.285	0.116	0.200
Médecin	—	X	—	—	—	0.250	0.142	0.142	0.142	0.333	0.400
Enseignant	1	—	X	0.300	0.333	—	—	0.285	—	0.116	—
Magistrat	4	—	3	X	0.222	0.125	0.285	0.285	—	—	0.400
Journaliste	4	—	3	2	X	0.111	—	—	—	—	—
Diplomate	6	2	—	1	2	X	—	—	—	0.333	—
Électronicien	2	1	—	2	—	—	X	0.142	0.142	0.116	—
Gynécologue	—	1	2	2	—	—	1	X	—	0.333	—
Homme d'affaires	2	1	—	—	—	—	1	—	X	—	—

Les forces de liaisons se présentent, ici, de manière assez disparate. Les plus importantes sont celles que représentent les couples Avocat et Enseignant (.90), d'une part et, d'autre part, Avocat et Diplomate (.75). Le rang moyen est pris en charge par les couples Avocat et Magistrat (.44), Avocat et Journaliste (.44), Médecin et Gendarme (.40) ainsi que Magistrat et Gendarme. L'espace périphérique est représenté par les couples Électronique et Pilote (.11), Enseignant et Pilote (.11), Journaliste et Diplomate (.11), Avocat et Pilote (.11).

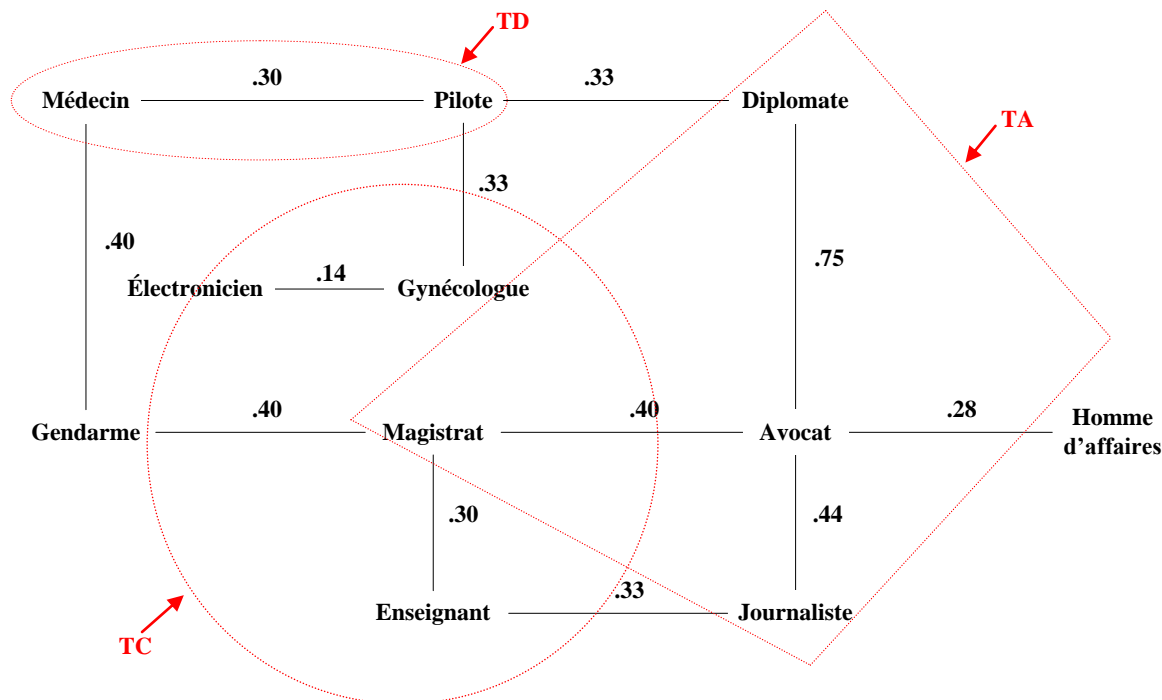
La projection en termes de graphe de similitude est donnée ainsi qu'il suit (Voir **Figure 4**).

11 professions sont en jeu dans cette analyse. Les garçons de Terminale C se trouvent à égalité avec leurs homologues de Terminale A, avec 5 professions pour chacun des deux groupes, dont une qu'ils se partagent d'ailleurs, celle paradoxalement de Magistrat.

Gendarme et Homme d'affaires paraissent excentrés s'ils ne sont pas communs à tous les sujets.

Nous notons également la présence d'un autre lien étrange (force de liaison = .33), entre Pilote et Diplomate. Serait-ce l'idée de voyage ou l'appel du grand large qui inspirerait les élèves ? Un dernier lien étrange concerne les professions de Médecin et de Gendarme. Par contre, entre Enseignant et Journaliste semble s'établir un lien plus « naturel », du moins dans le contexte congolais.

Figure 4. Arbre maximum de similitude des intentions professionnelles des garçons



5 Discussion

D'une manière générale, les résultats analysés dans le cadre de cette étude vont dans le sens des hypothèses de recherche que nous avons formulées au départ.

Ils montrent, en effet, une relation évidente entre intentions scolaires et intentions professionnelles chez les lycéens. Ils sont, en cela, comparables à ceux de K. Zahi (2003) pour le Maroc, qui observe que « les lycéens inscrivent leurs souhaits scolaires dans la perspective de leur insertion professionnelle future. Choix d'études et choix de métiers sont interdépendants. » Dans le cas du Congo, ce sont les résultats de l'étude effectuée par S. Ngoma (1989) qui montrent également cette articulation entre intentions d'études et choix professionnels des lycéens.

Relevons aussi qu'une première observation faite en amont montrait que les futurs bacheliers évoquaient plus les intentions d'études que celles renvoyant aux métiers ou aux professions. Cette observation est également conforme à celle de K. Zahi (2003) qui note que les projets des lycéens sont plus axés sur l'avenir scolaire que professionnel. Dans son cas, plus d'un lycéen sur deux n'émettait aucun choix professionnel.

Ces résultats confirment, par ailleurs, cette conclusion de J. Guichard (2006) suivant laquelle : « Il n'est pas étonnant que les intentions d'avenir des lycéens soient fondamentalement des intentions d'études ». En fait une logique de la proximité (études supérieures), ponctuée par diverses injonctions de choisir, semblent s'opposer à une logique de la distance (choix de la profession).

En dépit de cette observation, la convergence entre intentions scolaires et professionnelles semble établie dans la grande majorité des cas. Elle fonctionnerait, en effet, à 91% pour les filles contre 72,7% pour les garçons. Pour les garçons, nous pourrions parler de convergence relative. Par contre, les filles montreraient ainsi qu'elles sont plus soumises au cadrage par l'école que les garçons qui, portent, quant à eux, un regard plus nuancé sur l'avenir. Selon Guichard (2003), nous parlerons de moulage des intentions d'avenir dans les formes identitaires déjà prévues, notamment pour les filles. Leur proximité relativement aux intentions professionnelles qu'elles émettent renforcerait cette observation. Les filles, plus que les garçons, s'en tiendraient beaucoup plus à la finalité et aux débouchés professionnels des études qu'à ces dernières pour ce qu'elles représentent intrinsèquement.

Toutefois, si l'on considère le pourcentage de convergence entre intentions scolaires et professionnelles, notamment chez les garçons, nous avancerions utilement l'hypothèse d'une convergence relative. Tout se passe, en effet, comme si certains types d'études supérieures choisies n'aboutissent pas, dans l'imaginaire des lycéens, aux professions auxquelles elles semblent naturellement conduire. M. Huteau et F. Vouillot (1982) ont observé le même phénomène chez des lycéens français. Ils l'expliquent par le fait que les professions, contrairement aux études, sont des objets sociaux et que, de fait, les préférences professionnelles intégreraient diverses contraintes, économiques, sociales, etc. Avec les professions de Gendarme et d'Homme d'affaires observées ici, il y aurait donc une intériorisation des contraintes propres au contexte congolais marqué par la récession économique et l'étroitesse du marché du travail.

Le schéma scolaire n'infléchirait pas toutes les intentions d'avenir dont la formation ferait intervenir d'autres types de référents que l'école ne produirait peut-être pas. La société globale prendrait alors le relais, en tant productrice de modèles alternatifs à suivre par les jeunes.

Cependant, dans un sens tout à fait opposé, c'est l'informatique qui n'est pas encore perçue comme devant conduire à une profession. La représentation sociale de l'informatique semble être en cours de construction chez les sujets. Elle n'articule pas encore formation et profession à part entière, susceptible d'être exercée, du moins en milieu congolais. Dans l'étude déjà citée de S. Ngoma (1989), l'informatique est aussi évoquée parmi les intentions majeures d'études supérieures par les lycéens. S. Ngoma parle alors d'un effet de mode. L'informatique exerce un attrait certain chez les jeunes. Mais elle se donnerait à lire comme un simple piédestal pour accéder à d'autres professions.

Cette double observation semble, a priori, contraire à celle de B. Gemme (2002), qui montre, en particulier chez de jeunes femmes québécoises, une forte propension à choisir pour leur avenir professionnel les métiers de l'informatique. Mais ne perdons pas de vue que sa recherche a été conduite dans une société postmoderne où l'usage des outils informatiques traverse quasiment tous les domaines de la vie et où le recours aux solutions informatiques en tant que technologie de pointe se généralise au jour le jour.

Le sexe incontestablement infléchit les intentions d'avenir, qu'elles soient d'études ou de professions des lycéens de terminale. On observe, en effet, comme des regroupements d'intentions d'avenir suivant des pôles sexuellement orientés. Cette observation est la même que nous avons faite, il y a deux décennies, concernant les élèves des classes de troisième des collèges de Brazzaville (Akondzo Nguiambo, 1989).

Dans le registre des intérêts professionnels, I. A. Moumoula (2005) a également fait l'hypothèse d'une différence entre les filles et les garçons des classes de Terminale du Burkina Faso. Le traitement statistique des données de son étude, à l'aide du *t* de Student, a permis de montrer que les filles manifestaient des intérêts professionnels significativement différents de ceux des garçons sur un grand nombre de catégories d'intérêts. En effet, les filles avaient des intérêts professionnels plus marqués que les garçons pour les catégories Littéraire, Artistique, Altruiste, Foyer, et Administratif. À l'inverse, les garçons manifestaient des intérêts plus importants que les filles pour les catégories Science, Technique, Sport et Nature.

C. Fontanini (1999) a, pour sa part, mis en évidence que les élèves de Terminale ne donnaient pas les mêmes réponses à certaines questions touchant leurs représentations professionnelles : les filles souhaitent particulièrement exercer les activités telles que "aider, soigner, s'occuper des autres", "informer et communiquer" et "enseigner" et les garçons les activités comme "étudier, rechercher, inventer" et "fabriquer, réaliser, produire". Les filles préféraient donc aider et éduquer, les garçons, créer et fabriquer.

Ce qui renvoie à la division sexuée du travail que nous avons évoquée au début de cet article. A ce sujet, F. Vouillot (2007) écrit d'ailleurs que « l'élaboration d'un projet pour une formation ou une profession est toujours la projection d'une image de soi possible, d'une forme identitaire que l'on souhaite réaliser. Le projet est le vecteur de la construction et de l'affirmation identitaire. Or l'identité est sexuée : on se construit et on s'affirme en tant que garçon/homme ou fille/femme en négociant, selon les contextes, notre degré de conformité vis-à-vis des rôles de sexe et des normes de féminité/masculinité prescrites socialement. Ainsi les choix scolaires et professionnels sont eux aussi sexués, en réponse au besoin de l'affirmation de son appartenance de sexe. »

Un pôle de la mixité tend néanmoins à se développer, en dépit de cette différenciation des intentions d'avenir selon le sexe. Ces intentions semblent, à certains égards, se nuancer, notamment avec les choix communs aux filles et aux garçons, qui sont, ici, représentés par les filières Médecine, Économie, Droit, Informatique et Journalisme. Elles sont relayées, au niveau des professions, par Médecin, Gynécologue, Journaliste, Pédiatre, professions auxquelles s'ajoute celle de Diplomate. Si les professions d'Enseignant et de Journaliste paraissent traditionnellement communes aux deux sexes, il n'en est pas le cas, nous semble-t-il, pour Médecin et Gynécologue, d'une part et Avocat, d'autre part. C'est dire que les filles élargissent davantage que les garçons l'éventail des professions convenant aux deux sexes (C. Fontanini, *op. cit.*).

Suivant toujours la théorie de L. Gottfredson, notre étude a permis aussi de montrer certains types d'études ou de professions exerçaient une attraction évidente chez les filles et les garçons de notre échantillon. En effet, les intentions d'avenir renvoient, pour leur grande majorité, à des études et des professions de haute volée exigeant des niveaux de formation de l'ordre de Bac + 3, 4, 5, voire plus. Ce qui leur confère intrinsèquement un certain degré de prestige social. S. Ngoma (*op. cit.*) a relevé qu'il s'agissait des filières d'études « les plus précieuses et les plus attractives. »

Elles correspondraient aux différentes professions figurant au sommet de la pyramide que propose L. Gottfredson dans sa carte cognitive des professions. Ce fait semble être celui de tous les élèves à ces niveaux de scolarité. Ainsi, Fontanini (1999) a pu montrer que la représentation des métiers selon le prestige donnait des scores élevés pour les professions suivantes : Médecin (94,55% chez les garçons et 85,29% chez les filles), Ingénieur (94,64% et 84,85%), Journaliste (77,36% et 62,12%), Avocat (89,09% et 82,35%) et Pilote d'avion (76,79% et 86,96%). Ces professions, mise à part celle d'Ingénieur, sont celles qui se trouvent au centre des intentions d'avenir de nos futurs bacheliers.

Nous serions tentés de reprendre à notre compte une conclusion de Fontanini suivant laquelle le prestige se définirait, aux yeux des élèves, par l'alliance de traits de trois types: une profession prestigieuse, c'est avant tout une fonction à laquelle on aboutit après une formation sélective (concours par exemple) et où on a de nombreuses responsabilités qui débouchent sur un salaire avantageux.

L'analyse de similitude a montré, par ailleurs, une différenciation des intentions scolaires et professionnelles des lycéens, suivant qu'ils sont scolarisés en terminale A, C ou D.

Ainsi, chez les filles, les intentions d'études supérieures des lycéennes de la série D tournent principalement autour de l'Économie. Leurs homologues de la série C auraient une préférence très marquée pour la médecine. Pour le cas de la France, C. Fontanini (1999) note que l'attrait des filles pour la médecine « n'est guère surprenant car, depuis une quinzaine d'années, les filles des Terminales scientifiques se dirigent de plus en plus vers la médecine, atteignant la parité avec les garçons depuis 1993. » Les filles de la série A se focaliseraient sur les études de Droit, le Secrétariat, le Tourisme, la Diplomatie et les Langues. L'Informatique et la Gestion constitueraient les éléments périphériques.

En ce qui concerne toujours les intentions d'études supérieures, on observe, notamment chez les garçons de la série A, un panel plus réduit que chez les filles, qui concerne les études de Journalisme, le Droit et la Diplomatie.

Leurs homologues de la série D, avancent une gamme d'options qui s'élargit un peu et où nous trouvons la Chimie et l'Économie. Elle est plus variée encore chez les terminales C, avec les Maths-Physique, l'Électronique ainsi que l'Informatique. La médecine intéresserait peu les élèves de cette dernière section.

Pour ce qui est des professions d'avenir, les filles de terminale A se focaliseraient autour des professions comme Hôtesse de l'air, Journaliste et Secrétaire. Se sont toutes de professions de service ou de service à la personne. Leur homologue de terminale C se consacraient à la Gynécologie. En série D, elles ont une gamme de professions plus nuancée : Gestionnaire, Diplomate, Enseignante, Douanière.

Ces observations sont comparables à celles de K. Zahi (2003) pour le cas de futurs bacheliers du Maroc : « L'école demeure le centre de gravité de tous les projets lycéens. Au-delà des projets scolaires, tous les projets professionnels à moyen et à long terme des lycéens se concentrent autour de l'école. ».

Il sied également de noter qu'en dépit du pôle de la mixité qui tend à se mettre en place, les intentions, en particulier professionnelles exprimées par les filles sortent très peu de l'école comme lieu par excellence de la formation aux différents métiers et professions choisis, tandis

que dans le même registre, les garçons avancent les professions telles que « Homme d'affaires » ou « Gendarme ».

Dans une recherche ultérieure (Akondzo Nguiambo, 2009), nous avons, sur les trois dimensions du passé vocationnel, du rapport aux études supérieures choisies et de la manière dont les nouveaux inscrits à l'université se projetaient dans le futur, mis en évidence cette tendance générale des filles à se contenter de ce qui leur semble être comme naturellement réservé par les cadres sociaux de référence.

Les sociologues comme M. Duru-Bellat, citée par C. Fontanini (1999) avancent que « les filles anticipent généralement de manière raisonnable leur avenir en optant pour des stratégies de compromis car les orientations les moins conventionnelles ne constituent pas pour les filles des choix plus rentables sur le marché et parce qu'elles ont intériorisé le fait qu'elles seront amenées à se partager entre une vie professionnelle et familiale ».

Une hypothèse explicative, plus intéressante à nos yeux, est celle que L. Lannegrand (2004, 2006 & 2009) soumet à l'épreuve de la validation empirique et qui concerne le sentiment de croyance en la justice de l'école. Ce sentiment de croyance en la justice de l'école, ainsi qu'elle le conceptualise, est une transposition en contexte scolaire du sentiment de croyance en un monde juste développé par Lerner (cité par Lannegrand, 2004). Cette croyance, écrite, « se traduit par la certitude que les gens obtiennent ce qu'ils méritent et qu'ils méritent ce qui leur arrive, certitude plus ou moins forte selon les individus. »

La transposition au contexte de l'école a permis à l'auteure de montrer, à partir d'une étude empirique auprès de lycéens professionnels, que le positionnement scolaire avait un effet sur leur perception de la justice de l'école, à savoir que percevoir ce qui arrive (les orientations) comme juste permet à l'individu d'accepter la situation (l'orientation envisagée) comme juste et la place qu'il occupe dans le monde (système scolaire). Ses résultats montrent, en effet, que l'école est considérée comme plus juste par les lycéens professionnels que par les lycéens généraux et notamment par les élèves ayant subi les contraintes scolaire de l'orientation.

La croyance en la justice de l'école s'analyse alors comme un mécanisme adaptatif d'acceptation de la place faite dans l'école conduisant à un positionnement des individus dans le système scolaire et, plus largement dans le système social – ce qui renvoie à la question de la construction identitaire. »

En fait, « l'organisation scolaire, en tant que système, constitue, aujourd'hui, un dispositif social ayant notamment pour objectif de donner une structure aux volitions de la personne », écrit J. Guichard (2006).

Tout bien considéré et, en suivant N. Gadrey (1996) : L'école n'est pas neutre : « elle est au cœur des processus qui aboutissent à la division du travail entre les sexes, des représentations inégalitaires des aptitudes des garçons et des filles et aussi comme instance assurant, sur cette base, par le travail d'orientation, la séparation des flux d'élèves selon le sexe ».

Conclusion

Nous avons voulu dans cet article présenter un travail de description et d'analyse des intentions scolaires et professionnelles des élèves de Terminale. Notre objectif était de tester une première hypothèse relative à la convergence entre leurs intentions scolaires et professionnelles.

Les résultats montrent, en effet, qu'il existe une forte relation entre ces deux ordres d'intentions, aussi bien chez les filles que chez les garçons. Mais, il ne s'agit pas, toutefois, d'une relation monotone, car certains types d'études et de professions y échappent. Ce qui nous conduit à avancer, à la suite d'Huteau et Vouillot (1982) que cette convergence semble être modulée par l'intériorisation par les lycéens des contraintes liées à leur environnement économique et social.

Notre seconde hypothèse concernait la différenciation des mêmes intentions suivant le sexe des sujets. D'une manière générale, les résultats de l'analyse de similitude effectuée sur les données corroborent également cette hypothèse. Ils montrent, en effet, des regroupements d'intentions en termes de pôles d'études et de métiers propres soit aux filles, soit aux garçons. Il se dégage, toutefois, un pôle de la mixité des intentions entre filles et garçons. Ce pôle serait plus l'initiative des premières que des seconds. Les filles témoigneraient ainsi d'une prise de liberté de plus en plus évidente par rapport aux cadres identitaires qui semblent leur être imposés par un double contexte, scolaire et social.

Une troisième hypothèse avait trait au rôle structurant de l'école en ce qui concerne les intentions scolaires et professionnelles de futurs bacheliers de notre échantillon. L'école, représentée ici par les filières d'études, module effectivement et en profondeur les intentions d'avenir des élèves, qu'elles soient scolaires et professionnelles. Selon qu'ils sont en Terminale A, C ou D, ces intentions ne sont pas les mêmes, en effet.

En définitive, nos résultats vont dans le sens de la masculinité/féminité et du prestige social défini par Gottfredson. Ces résultats nous interpellent, quant à savoir quels sont les itinéraires respectifs des filles et des garçons dans le système d'enseignement ou de formation congolais ?

Nos résultats ont montré, en outre, le rôle structurant de l'école dans la formation des mêmes intentions d'avenir. Ce qui nous renvoie à la pertinence du modèle théorique de J. Guichard. Les modèles de Gottfredson et de Guichard ne sont pas antinomiques, ils se complètent et, comme en témoignent les nombreuses recherches conduites à ce sujet (Stevanovic et Mosconi, 2007), peuvent permettre de donner une véritable valeur heuristique aux recherches conduites dans des contextes comme les nôtres.

Notre recherche revêt, cependant quelques limites qu'il importe d'indiquer ici. En effet, elle a porté sur un échantillon de 113 élèves, au demeurant issus d'un seul lycée d'enseignement général, alors que Brazzaville, la capitale du Congo, compte à elle seule près d'une dizaine d'établissements publics dispensant l'enseignement à ce niveau. La prise en compte d'une population plus importante d'établissements d'enseignement secondaire du second degré et, à l'intérieur de celle-ci, d'échantillons de sujets plus représentatifs s'impose pour l'avenir, d'autant plus que la recherche empirique, en tout cas, dans la forme que nous avons utilisée, n'appelle pas l'usage d'un matériel lourd et coûteux.

Par ailleurs, il importe de systématiser davantage de telles recherches, aux fins de mettre en place un corps de connaissances cohérent et utilisable aussi bien dans le domaine de la science que dans les pratiques d'aide à l'orientation scolaire et professionnelle susceptibles d'être mises en place dans le contexte congolais.

Références bibliographiques

- AKONDZO NGUIAMBO J., *La construction du projet professionnel chez les collégiens de Brazzaville*, Mémoire pour le Diplôme d'études supérieures professionnelles de psychologie, Université Marien Ngouabi, 1989.
- AKONDZO NGUIAMBO J., *La représentation du travail dans les manuels de lecture de l'école primaire*, Mémoire pour le Diplôme d'études approfondies en Sciences de l'Éducation, Chaire Unesco en Sciences de l'Éducation pour l'Afrique Centrale, 2001, 101 pages.
- AKONDZO NGUIAMBO J., *Trajectoires, orientation et construction de l'expérience de nouveaux inscrits à l'Université Marien Ngouabi*, Thèse pour le Doctorat unique de l'Université Marien Ngouabi, Chaire Unesco en Sciences de l'Éducation pour l'Afrique Centrale, 2009, 384 pages.
- AKONDZO NGUIAMBO J., KANI M. M. et MARMOZ L., *Histoires d'orientation de nouveaux inscrits à l'Université Marien Ngouabi* (Article à paraître).
- AKONDZO NGUIAMBO J., KANI M. M. et MARMOZ L., *Orientation et rationalisation chez les nouveaux inscrits à l'Université Marien Ngouabi* (Article à paraître).
- ASKA K., Vœux et pratiques d'orientation. L'exemple de l'orientation en fin de troisième en Côte d'Ivoire, *Spirale*, n°18, 1996, pp. 79-96.
- BOUDREGHIEN, FRENAY et BOURGEOIS, La transition de l'enseignement secondaire vers l'enseignement supérieur : antécédents de l'engagement de l'élève vers son but de formation, *Les Cahiers de recherche en Éducation et Formation*, n°70, 2009.
- BUJOLD C. et GINGRAS M., *Choix professionnel et développement de carrière : théories et recherches*, Boucherville, Québec, Gaétan Morin, 2000, 2^{ème} éd.
- CHAZAL S. et GUIMOND S., La théorie de la dominance sociale et les choix d'orientation scolaire et de rôles sociaux des filles et des garçons, *L'orientation scolaire et professionnelle*, 32/4, 2003, pp. 595-616.
- DUMORA B., L'imaginaire professionnel de jeunes adolescents, *Carriérologie*, vol. 3, n° 2, 2002.
- DUMORA B., Expérience scolaire et orientation, *L'orientation scolaire et professionnelle*, 27, 2, 1998, pp. 211-234.
- FONTANINI C., *Les filles face aux classes de mathématiques supérieures et spéciales: analyse des déterminants des choix d'une filière considérée comme atypique à leur sexe*, Thèse pour le Doctorat en Sciences de l'Éducation, Université de Bourgogne, 1999, 454 pages.
- GADREY N., Du collège au lycée, l'orientation différenciée des filles et des garçons, *Spirale*, n° 18, 1996, pp. 117-127.
- GOTTFREDSON L., Circumscription and compromise: a developmental theory of occupational aspirations, *Journal of counseling psychology*, 28, 6, 1981, pp. 545-597.
- GUICHARD J. et BIDOT H., Filières scolaires et représentations de soi et des professions, *Revue Internationale de psychologie sociale*, n° 4, 1989, pp. 485-509.
- GUICHARD J., *Identité, scolarité, projet : l'école et la formation des intentions d'avenir*, Habilitation à diriger la recherche, présentée le 8 juillet 1991, Université de Lille 3.
- GUICHARD J., *L'école et les représentations d'avenir des adolescents*, Paris, PUF, 1993.
- GUICHARD J. et al. Diversité et similarité des représentations professionnelles d'adolescents scolarisés dans des formations différentes, *L'Orientation scolaire et professionnelle*, n° 4, vol. 23, 1991, pp. 409-437.
- GUICHARD J. et HUTEAU M., *Psychologie de l'orientation*, Paris, Dunod, 2002, 2^{ème} éd.
- GUICHARD J., *Pour une approche copernicienne de l'orientation à l'école*, Rapport au Haut Conseil de l'Éducation, 2006.
- HUTEAU M. et MARRO C., *Les connotations du mot travail chez les lycéens*, *Laboratoire de psychologie différentielle*, Service de recherche de l'INETOP, 1986.
- KOUADIO A., Vœux et pratiques d'orientation. L'exemple de l'orientation en fin de troisième en Côte d'Ivoire, *Spirale, Revue de Recherches en Éducation*, n° 18, 1996, pp. 79-96.

- KPOFFON K. et al., *Étude de la maturité vocationnelle des élèves de troisième à Lomé. Étude quantitative et qualitative*, Bamako, Mali, Publications du Rocare, 2007.
- LANNEGRAND-WILLEMS L., Sentiment de justice et orientation : croyance en la justice de l'école chez les lycéens professionnels, *L'Orientation scolaire et professionnelle*, n° 2, 2004.
- LANNEGRAND-WILLEMS L., Les mécanismes de la croyance en la justice de l'école dans le système scolaire, *Revue Psychologie et Société*, n° 9 : École et psychologie sociale (Sous la coordination de Denis CASTRA), 2006.
- LOUPOUPOU A., *La pratique de l'orientation scolaire et professionnelle au Congo*, Mémoire pour le Diplôme de l'École nationale d'administration et de magistrature, Université Marien Ngouabi, 2002.
- MUGNIER P. L. (1964), *Congo Brazzaville. Création d'un centre de documentation pédagogique, rapport d'activité*, Archives de l'Unesco, Programme élargi d'assistance technique, juillet 1962-juin 1964.
- MUNOZ-SASTRE M.-T. (1994). La théorie de Gottfredson : exposé critique, *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 23, 2, 1994, pp. 233-251.
- NEGURA L., L'analyse de contenu dans l'étude des représentations sociales, *Bulletin de psychologie*, tome 17 (3), 471, 2004, mai-juin.
- NGOMA S., *Aspirations scolaires et professionnelles des élèves de Terminale de Brazzaville en relation avec les vœux de leurs tuteurs pour leur orientation*, Mémoire pour le Diplôme d'études supérieures professionnelles de psychologie, Université Marien Ngouabi, 1989.
- NGUÉMA ENDAME, *Orientation scolaire au sortir de la classe de troisième de l'enseignement secondaire public au Gabon*, Thèse pour le doctorat de sociologie, Université de Lille, France, 2003.
- PFEUTI S., Représentations sociales : quelques aspects théoriques et méthodologiques, *Revue Vous avez dit... Pédagogie*, n° 42, Université de Neuchâtel, 1996.
- POULET I., *L'orientation scolaire et professionnelle dans l'enseignement secondaire aux prises avec le genre*, Enquête qualitative auprès des centres PMS du réseau libre subventionné, Rapport final, 2009.
- ROUX S. et DAVAILLON A., Le processus d'orientation en fin de troisième, Observation des comportements des acteurs et analyse des causalités, *Éducation et Formations*, n° 60, 2001, pp. 41-53.
- SOLAUX G., Éducation à l'orientation : les directives ministérielles et l'état de la recherche, *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 28, n°2, 1999, pp. 299-325.
- SCHLOSSBERG N., Aider les consultants à faire face aux transitions : le cas particulier des non évènements, *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 2005.
- STÉVANOVIC B. et MOSCONI N., La représentation des métiers chez les adolescent(es) scolarisé(es) au collège et au lycée. Du mouvement mais pas de changement, *Travail et Emploi*, n° 109, 2007, pp. 69-80.
- VOUILLOT F., La différence des sexes questionne l'orientation, *Inetop/Orientations*, n° 13, 1999.
- VOUILLOT F., Enjeu et mise en jeu de l'identité sexuée dans les conduites d'orientation, *Les débats du CNP*, Quelle mixité pour quelle école ?, Paris, Albin Michel, Publication des activités de recherche de l'INETOP, 2004.
- VOUILLOT F., *Compte-rendu de la Délégation aux droits des femmes et l'égalité des chances entre les hommes et les femmes*, mardi 6 novembre 2007.
- YOUNG R. A et VALECH L., *La notion de projet en psychologie de l'orientation*, in *L'Orientation scolaire et professionnelle*, <http://osp.revues.org>, 2009.
- ZAHY K., *Projets d'avenir chez les lycéens et les lycéennes au Maroc : organisation scolaire et souhaits d'orientation post-bac*, Communication au Colloque Marché du travail et genre dans les pays du Maghreb, Rabat, 11 et 12 avril 2003.

Resumen

El presente artículo se propone describir y analizar las intenciones de orientación, particularmente escolares y profesionales, de alumnos de Terminal preuniversitario. Éstos respondieron, en efecto, a un cuestionario que ponía por delante los estudios superior que contemplaban después de su bachillerato, lo mismo que las profesiones que desearían ejercer después de los dichos estudios.

El estudio se llevó sobre una muestra constituida por 113 alumnos recién salidos de un preuniversitario de Brazzaville. El punto de vista teórico del que se procedió es un enfoque de la construcción de la identidad que privilegia a la vez el sexo y el prestigio social, de una parte, y por otra parte, el papel estructurante de la escuela en la formación de las intenciones del futuro de esta población juvenil. El estudio se apoya en dos principales descriptores inherentes a los sujetos y al contexto de su escolarización, o sea respectivamente el sexo y la sección de estudio en grado de Terminal preuniversitario. De manera general, los resultados obtenidos por medio de análisis cuantitativos y estructurales, confirman las hipótesis avanzadas, a saber no sólo la de la convergencia entre intenciones escolares y profesionales de los sujetos, sino también y sobre todo a las que portan en la diferenciación de las intenciones escolares y profesionales en función del sexo y a la sección de estudio en grado Terminal preuniversitario.

Palabras-clave: Intenciones escolares y profesionales – Mapa cognitiva de las profesiones – Papel estructurante de la escuela – Representación de las profesiones – Enfoque estructural

Abstract

This article aims at describing and analyzing school and professional orientation intents, namely for Terminal students. In fact, these students completed a questionnaire, specifying the higher studies that they wish to pursue after passing their Baccalaureate, as well as the professions they wish to take up later.

The survey was conducted over a sample of 113 voluntary students from one high school in Brazzaville, Republic of Congo. The theoretical view considered in this study is an approach based on an identity building which puts forward both gender and social prestige on the one hand, and the restructuring role of school in the development of future intents for this young population, on the other hand. It is supported by two main describers which are inherent to the subjects and context of their schooling which are, respectively, gender and their study section in the Terminal class. In general, the findings gathered through quantity and structural analyses confirm the assumptions which say that, not only is there convergence between the school and professional intents of the students, there are also and mainly those related to the differentiation of school and professional intents, based on gender and the specific study section in Terminal.

Keywords: School and professional intents – Cognitive mapping of professions – Structuring role of school – Profession representation – Structural approach

Resumo

Este artigo tem o objectivo de descrever e de analisar as intenções de orientação, designadamente escolares e profissionais, dos alunos do último ano do ensino secundário. Estes responderam a um questionário, no qual manifestaram desejo de seguir o ensino superior, e indicaram também as profissões que gostariam de vir a exercer mais tarde.

O estudo incidiu numa amostra constituída por 113 alunos provenientes de uma escola secundária em Brazzaville, República do Congo. Do ponto de vista teórico, este estudo baseia-se numa abordagem da construção identitária que privilegia, por um lado, o sexo e o prestígio social e, por outro, o papel fundamental da escola na formação das intenções futuras da população juvenil. O trabalho apoia-se em dois descritores principais inerentes aos sujeitos e

ao contexto da sua escolarização, ou seja, sexo e área de estudos. Em geral, os resultados obtidos por meio de análises quantitativas e estruturais, confirmam as hipóteses avançadas, incluindo não só a convergência entre as intenções escolares e profissionais, mas também e sobretudo as que incidem na diferenciação das intenções escolares e profissionais em função do sexo e da área de estudos.

Palavras-chave: Intenções escolares e profissionais – Mapa cognitivo das profissões – Papel estruturante da escola – Representação das profissões – Abordagem estrutural.